

POINT DE VUE ÉCONOMIQUE

Le marché du travail des Canadiens de 55 ans et plus

L'allongement de la vie au travail est une réalité partout au Canada

Par Joëlle Noreau, économiste principale

Les 55 ans et plus assurent une présence non négligeable sur le marché du travail au Canada et ailleurs dans le monde. Dans les faits, leur part est plus importante dans la population active que ce n'était le cas il y a dix ans et plus. L'allongement de la vie active est bienvenu puisqu'il contribue à atténuer la rareté de la main-d'œuvre qui affecte plusieurs secteurs d'activité économique. Il aide aussi à diminuer les pressions sur les finances publiques et les régimes de retraite qui résultent du vieillissement de la population.

Ici, au pays, ce sont les personnes de 55 à 74 ans qui résident dans les Prairies qui sont les plus actives sur le marché du travail. Bien que les travailleurs canadiens âgés aient nettement prolongé leur vie active depuis une vingtaine d'années, l'exemple d'autres pays, dont le Japon, l'Allemagne, la Suède et les États-Unis, montre qu'il est possible de retarder davantage l'âge de la retraite. Pour plusieurs Canadiens de 55 ans ou plus, cela pourrait exiger de se familiariser avec des façons de faire différentes et des nouvelles technologies qui transforment un grand nombre de milieux de travail.

Un apport appréciable

Au début des années 2010, une étude publiée par le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO)¹ soulignait que la baisse de la population active prévue au cours de la décennie 2010 augurait d'une période où l'économie du Québec aurait de la difficulté à maintenir un rythme de croissance suffisant et où les finances publiques et les régimes de retraite seraient sous forte pression. L'étude recommandait en conséquence que des mesures soient prises pour encourager les travailleurs « expérimentés » à prolonger leur vie active. De fait, la présence des personnes de 55 ans et plus sur le marché du travail représente un apport important à l'économie et aux finances publiques.

Tout d'abord, ces travailleurs ont accumulé un bagage d'expertise qui fait que leur présence aide à assurer la qualité et la productivité du travail effectué dans les entreprises et dans les services publics. De plus, cette expertise et leurs années de service font généralement en sorte que les travailleurs les plus âgés touchent des revenus supérieurs à la moyenne de la main-d'œuvre dans leurs secteurs d'activité respectifs. Il en

résulte qu'ils disposent des moyens financiers pour soutenir la demande pour une variété de produits et de services et qu'ils assurent une part non négligeable des revenus fiscaux des gouvernements.

Par ailleurs, en retardant leur départ à la retraite, les travailleurs de 55 ans et plus évitent d'intensifier les difficultés de recrutement qui affectent de nombreux secteurs d'activité. Ils contribuent aussi à un meilleur équilibre des finances publiques puisque, pour une partie d'entre eux, le prolongement de la vie active a pour effet de retarder le moment où ils deviendront prestataires des programmes gouvernementaux d'assistance financière aux personnes dont le revenu est insuffisant. Enfin, tant qu'ils ne rallient pas les rangs des retraités, les travailleurs âgés contribuent à l'équilibre des régimes de retraite privés et publics.

Ces contributions aux finances publiques et à la solidité des régimes de retraite sont d'autant plus appréciables que l'espérance de vie s'est beaucoup allongée au fil des années, de sorte qu'une bonne partie des retraités seront, pendant de nombreuses années, bénéficiaires de rentes ou d'allocations sociales. Ainsi, un rapport remis au gouvernement du Québec en 2011 notait qu'une personne qui partait à la retraite à 55 ans était susceptible d'avoir une période de retraite presque aussi

¹ Claude CASTONGUAY et Mathieu LABERGE, *La longévité : une richesse*, CIRANO, janvier 2010, 113 p.

longue que celle de sa vie active sur le marché du travail². Le rapport ajoutait que l'espérance de vie avait augmenté considérablement par rapport à la situation qui avait cours dans les années 1960, alors qu'avaient été mis sur pied les principaux programmes de sécurité du revenu à la retraite.

La présente étude vise à faire le point sur la participation des personnes de 55 ans et plus au marché du travail. Plus précisément, elle regarde en quoi la situation à cet égard est semblable ou différente entre le Canada et certains pays développés de même que d'une province canadienne à l'autre.

L'importance actuelle et à venir du groupe des 55 ans et plus au Canada

Les personnes âgées de 55 ans et plus représentaient 31,9 % de la population canadienne au 1^{er} juillet 2020. La situation à cet égard variait cependant beaucoup selon les provinces et les territoires considérés. De façon générale, ce groupe des personnes plus âgées était proportionnellement moins important dans l'ouest du pays et encore moins dans les territoires situés au nord des provinces. Ainsi, l'importance relative des personnes de 55 ans et plus dans la population de chaque province ou territoire passait d'un maximum de 38,6 % à Terre-Neuve-et-Labrador à un creux de 11,3 % au Nunavut (tableau 1).

Le portrait d'ensemble change très peu si l'on ne retient que le groupe des 55 à 74 ans, soit le groupe le plus susceptible de passer du monde du travail à celui de la retraite. Le tableau 1 montre qu'au 1^{er} juillet 2020, ce groupe représentait près du tiers (31,8 %) de la population canadienne dont l'âge variait entre 15 et 74 ans, soit, en gros, la partie de la population la plus susceptible d'être en mesure de travailler. Ce pourcentage dépassait 34 % au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. En Alberta, le rapport n'était que 27,3 %. Dans les Territoires du Nord-Ouest (25,4 %) et au Nunavut (15,2 %), il était encore plus faible, ce qui reflète la jeunesse de la population dans ces territoires.

L'âge médian de la population reflète les mêmes disparités provinciales et territoriales. Pour l'ensemble du Canada, il était de 40,9 ans (1^{er} juillet 2020), mais ce chiffre masque des situations très différentes entre les deux extrêmes que sont Terre-Neuve-et-Labrador (47,4 ans) et le Nunavut (26,2 ans). Pour ces deux variables, le Québec se situe un peu au-dessus du chiffre de l'ensemble du Canada et l'Ontario est un peu en dessous.

Statistique Canada publie des projections démographiques pour l'ensemble du Canada et pour les provinces et les territoires. Ces projections reposent sur différents scénarios de croissance allant

TABEAU 1
Quelques données démographiques sur les provinces du Canada

AU 1 ^{ER} JUILLET 2020	55 ANS ET PLUS/ POPULATION TOTALE 2016	55 À 74 ANS/ 15 À 74 ANS	ÂGE MÉDIAN
	%	%	Ans
Terre-Neuve-et-Labrador	38,6	38,7	47,4
Île-du-Prince-Édouard	34,7	34,8	42,9
Nouvelle-Écosse	37,1	36,8	45,0
Nouveau-Brunswick	37,9	37,8	46,1
Québec	34,4	34,3	42,7
Ontario	31,4	31,0	40,4
Manitoba	28,6	29,4	37,6
Saskatchewan	29,0	30,0	37,8
Alberta	26,2	27,3	37,5
Colombie-Britannique	33,5	32,7	42,2
Yukon	28,4	30,9	39,4
Territoires du Nord-Ouest	22,1	25,4	35,5
Nunavut	11,3	15,2	26,2
Canada	31,9	31,8	40,9

Note : L'âge médian est l'âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre, des individus d'âge inférieur à « x ».

Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

d'une progression lente à forte en passant par quelques scénarios de croissance moyenne.

Le tableau 2 à la page 3 présente les projections résultant d'un de ces scénarios de croissance moyenne³. Il montre que, dans l'ensemble du Canada, le rapport entre le groupe des personnes de 55 à 74 ans et la population totale passera de 24,8 % en 2021 à 23,1 % en 2031 et à 21,6 % en 2041. Cette baisse de l'importance relative des personnes de 55 à 74 ans dans la population totale est attribuable, notamment, au fait que le groupe des 75 ans et plus sera gonflé par l'arrivée massive des cohortes du baby-boom et par l'accroissement de la longévité, mais également parce que la génération X qui la remplacera dans le groupe des 55 à 74 ans est moins nombreuse que celle des baby-boomers. La tendance est la même au Québec alors que l'importance du groupe des 55 à 74 ans dans la population passera de 26,2 %, à 24,4 %, puis à 22,3 %. Le Québec se distingue seulement de l'ensemble du Canada par le fait que le groupe des personnes de 55 à 74 ans y est un peu plus important dans la population, mais l'écart s'estompe au fil du temps.

Selon les définitions généralement utilisées par les organismes responsables de la production de données statistiques sur la main-d'œuvre et l'emploi, les personnes occupées sont celles qui exercent un emploi ou qui exploitent une entreprise, tandis que les chômeurs sont les personnes sans emploi qui sont prêtes à travailler et qui cherchent activement du travail. Ensemble, les

² Commission nationale sur la participation au marché du travail des travailleuses et travailleurs expérimentés de 55 ans et plus, *Le vieillissement de la main-d'œuvre et l'avenir de la retraite : Des enjeux pour tous, un effort de chacun*, 2011, p. 16.

³ Il s'agit du scénario M3. Comme les autres scénarios, le M3 repose sur des hypothèses quant à l'indice synthétique de fécondité, à l'espérance de vie à la naissance et aux migrations interprovinciales et internationales.

TABLEAU 2
Projections démographiques selon les groupes d'âge

EN MILLIERS (SAUF SI INDIQUÉ)	GROUPE D'ÂGE					POPULATION TOTALE	55 à 74 ANS/ POPULATION %
	55 à 59 ans	60 à 64 ans	65 à 69 ans	70 à 74 ans	55 à 74 ans		
Canada							
2021	2 700,7	2 611,2	2 320,4	1 854,5	9 486,8	38 284,5	24,8
2031	2 384,4	2 386,1	2 590,2	2 414,5	9 775,2	42 270,4	23,1
2041	2 784,9	2 533,4	2 320,4	2 249,4	9 888,1	45 843,0	21,6
Québec							
2021	621,7	627,6	542,1	452,8	2 244,2	8 550,1	26,2
2031	518,2	516,9	589,8	573,8	2 198,7	9 020,5	24,4
2041	562,8	563,8	498,2	481,8	2 106,6	9 425,9	22,3

Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

TABLEAU 3
Projections de la population active dans les RMR

EN % (SAUF SI INDIQUÉ)	CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE	TAUX D'ACTIVITÉ		55 ANS ET PLUS/ POPULATION ACTIVE		RATIO : ACTIFS 15 ANS ET PLUS/ INACTIFS 65 ANS ET PLUS	
		2017	2036	2017	2036	2017	2036
Atlantique	0,2	65,9	60,4	19,5	27,8	3,9	2,3
Montréal	1,2	67,6	65,3	18,6	23,3	4,2	3,3
Autres RMR du Québec	0,0	63,8	57,4	20,5	25,3	3,0	1,8
Ottawa-Gatineau	1,1	67,3	64,3	18,5	23,5	4,5	3,0
Toronto	1,5	66,9	65,5	20,0	25,6	4,7	3,6
Autres RMR de l'Ontario	0,7	64,8	61,5	20,6	26,3	3,7	2,5
Winnipeg, Regina et Saskatoon	1,5	68,5	67,5	19,3	23,0	4,6	3,7
Alberta	2,3	72,4	70,6	18,6	23,0	6,1	4,6
Vancouver	1,4	67,4	62,7	20,0	24,7	4,5	3,0
Territoires	1,2	73,5	70,7	19,8	23,8	9,6	5,6

 RMR : régions métropolitaines de recensement
 Sources : Martel et Desjardins, Études économiques

chômeurs et les personnes occupées constituent la population active.

Une étude⁴ publiée par Statistique Canada donne un aperçu des tendances à moyen terme de la population active, soit les personnes de 15 ans et plus en emploi ou au chômage, dans les principales régions métropolitaines de recensement du Canada (tableau 3). Cette étude est basée sur des simulations effectuées à partir des enquêtes sur la population active et des tendances démographiques des années antérieures. L'une des hypothèses derrière ces projections est que le taux d'activité de la population baisse fortement entre 55 ans et 70 ans. En 2017, le taux d'activité était de 88,6 % chez les 50 à 54 ans et de 17,5 % chez les 70 à 74 ans⁵.

⁴ Laurent MARTEL, *Population active du Canada et de ses régions : projections jusqu'en 2036*, Statistique Canada, 20 mars 2019, 20 p.

⁵ Ces projections reposent en partie sur les tendances passées et il est possible que la réalité s'en écarte sous l'effet de facteurs tels qu'un changement des perspectives pour les provinces dont l'économie dépend fortement des ressources naturelles. De même, les taux d'activité des personnes des différents groupes d'âge peuvent changer sous l'influence de changements dans les perspectives d'emplois, dans les programmes d'aide de l'État, dans les compétences exigées, etc.

Ces données prévisionnelles montrent d'abord de grandes variations dans les taux de croissance annuels moyens de la population active des différentes régions métropolitaines de recensement (RMR)⁶ entre 2017 et 2036. Ainsi, ce taux varie de 0,2 % dans les RMR des provinces de l'Atlantique à 1,5 % à Toronto et à 2,3 % en Alberta. Dans la RMR de Montréal, le taux de croissance annuel moyen devrait se situer à 1,2 % au cours de la même période, mais dans les autres RMR de la province, le taux serait nul. Les RMR des grands centres que sont Toronto, Montréal et Ottawa-Gatineau se distinguent des autres RMR de l'Ontario et du Québec grâce à l'apport de l'immigration.

Le taux d'activité représente le nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus. Le tableau 3 annonce un déclin du taux d'activité dans toutes les RMR entre 2017

⁶ Statistique Canada définit la RMR comme étant un territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants.

et 2036. Cette évolution est attribuable pour l'essentiel au vieillissement de la population. Sous l'effet du baby-boom de l'après-guerre, une bonne partie de la population active était dans la cinquantaine ou davantage en 2017 et la plupart de ces travailleurs auront pris leur retraite en 2036 sans que les nouveaux arrivants sur le marché du travail soient suffisamment nombreux pour combler tous les départs. Tout comme pour la croissance de la population, ce sont les RMR de l'Atlantique et du Québec en dehors de Montréal qui se démarquent avec les taux d'activité les plus bas en 2036, soit respectivement 60,4 % et 57,4 %. Si les tendances se maintiennent, ce serait dans les RMR de l'Alberta (70,6%) et des Territoires (70,7 %) que le taux d'activité devrait être le plus élevé au terme de cette période de 20 années.

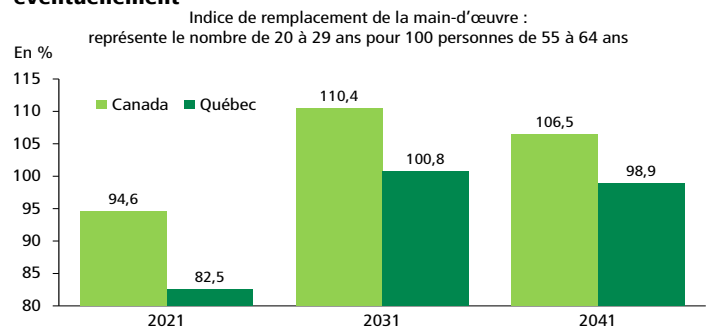
Des changements encore plus importants sont prévus entre 2017 et 2036 en ce qui a trait au pourcentage que représente le groupe des travailleurs de 55 ans et plus dans la population active. Ce pourcentage qui était de l'ordre de 20 % dans toutes les RMR passe à un niveau se situant autour de 25 % entre les deux années de référence. Ce sont les RMR de l'Atlantique (27,8 %) et les RMR ontariennes autres que Toronto (26,3 %) qui affichent les plus hauts scores pour ce rapport à l'horizon de 2036. Ces données indiquent un vieillissement très marqué de la population active tout en laissant deviner des cohortes relativement moins nombreuses chez les travailleurs plus jeunes.

Le rapport entre la population active et la population inactive de 65 ans et plus montre à son tour un changement notable entre 2017 et 2036. Dans toutes les RMR, cet indicateur diminuera de façon importante avec le vieillissement des baby-boomers, ce qui signifie que la population active devra par son travail contribuer davantage au maintien de la prospérité collective. C'est dans les RMR du Québec autres que celle de Montréal que la chute sera la plus marquée au Canada et le point d'arrivée, le plus bas (1,8).

L'indice de remplacement de la main-d'œuvre présente une autre façon de voir comment l'évolution démographique pourra influencer sur le marché du travail au cours des prochaines décennies. Cet indice est constitué du rapport, sur une base de 100, entre le nombre de personnes susceptibles d'entrer sur le marché du travail (les 20-29 ans) et le nombre de personnes atteignant l'âge où le travailleur se pose la question à savoir s'il doit ou non prendre sa retraite (les 55 à 64 ans).

Le graphique 1 indique que l'indice de remplacement de la main-d'œuvre est inférieur à 100 en 2021, et ce, tant au Québec que pour la moyenne canadienne. Cette situation est préoccupante, particulièrement au Québec, où l'indice est nettement plus faible (82,5 %) que dans l'ensemble du Canada (94,6 %). De façon claire, une prise de retraite massive du groupe des 55 à 64 ans exacerberait la rareté de la main-d'œuvre déjà présente dans plusieurs secteurs d'activité.

GRAPHIQUE 1 L'indice de remplacement de la main-d'œuvre remontera éventuellement



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Heureusement, les prévisions démographiques suggèrent que l'équilibre entre les cohortes qui entrent et qui sortent du marché du travail devrait se rétablir au cours des années 2020. Ainsi l'indice se situerait autour de 100 en 2031 et en 2041 au Québec. Dans l'ensemble du Canada, le contingent des nouveaux arrivants dépasserait même nettement celui de la population parvenant à l'âge de la retraite à compter de 2031.

Ces différentes projections amènent à conclure qu'un peu partout au Canada, mais davantage au Québec et dans les provinces de l'Atlantique, les gouvernements pourraient inciter les travailleurs de 55 ans et plus à prolonger le plus possible leur vie active alors que le taux d'activité de l'ensemble de la population sera en déclin. Bien que les personnes de 55 à 74 ans représenteront une part déclinante de la population totale au cours des 20 prochaines années, certaines projections laissent présager que la part des travailleurs de 55 ans et plus dans la population active pourrait augmenter de façon sensible partout dans les provinces et les territoires canadiens au cours des prochaines années.

Le prolongement de la vie active

La progression en âge amène tôt ou tard le travailleur à se poser la question à savoir s'il doit mettre ou non un terme à sa vie active sur le marché du travail. Cette question se pose dans la mesure où la maladie, un accident ou d'autres événements imprévus ne l'y ont pas déjà forcé. Dans le cas où le travailleur peut exercer son choix, la réponse sera alors conditionnée par plusieurs facteurs, dont certains lui sont personnels et d'autres découlent de son appartenance à un ensemble plus vaste : le métier, l'employeur, l'industrie, les perspectives économiques, etc.

Plusieurs facteurs jouent

La décision de se retirer ou de demeurer en poste peut aussi être conditionnée par la culture et les valeurs ambiantes. Ainsi, dans les années 1990, il était devenu courant pour les travailleurs québécois d'envisager une retraite hâtive. Une expression populaire, « Liberté 55 », présentait comme

légitime l'ambition de se libérer du travail à l'âge de 55 ans. Il s'agissait d'un changement majeur par rapport à la perception antérieure qui voulait que 65 ans soit l'âge normal de la retraite. Diverses administrations publiques et des entreprises privées encourageaient cette nouvelle façon de voir le passage à la retraite et mettaient sur pied des programmes de retraite anticipée, parfois accompagnés d'alléchantes indemnités de départ. Ces initiatives s'inscrivaient dans un contexte où tant les gouvernements que les employeurs privés désiraient réduire le fardeau budgétaire que représentaient des employés au sommet de l'échelle des salaires. Lorsque nécessaire, le remplacement des nouveaux retraités ne posait pas de grandes difficultés étant donné que le taux de chômage était élevé⁷. D'ailleurs, les gouvernements pouvaient aussi souhaiter faire de la place aux jeunes alors que la génération X arrivait sur le marché du travail.

Les perceptions à l'égard de la retraite ont changé de nouveau au tournant du millénaire. Pour un nombre croissant de personnes, la perspective de continuer à travailler au-delà de l'âge où elles étaient éligibles à la prise de retraite est apparue envisageable, voire souhaitable, sous l'effet combiné de différents facteurs⁸ tels que :

- l'allongement de l'espérance de vie en bonne santé,
- le niveau de scolarité plus élevé des travailleurs approchant l'âge de la retraite,
- la nature physiquement moins exigeante du travail dans de nombreux domaines,
- la rareté croissante des régimes de retraite à prestations déterminées,
- le besoin d'interaction sociale et de se tenir occupé,
- des taux d'épargne plus bas et des rendements plus faibles des placements, particulièrement au début des années 2000,
- la crainte d'épuiser son épargne-retraite avant le décès,
- les différents assouplissements fiscaux ou réglementaires permettant plus facilement de travailler tout en touchant des prestations de retraite⁹,
- l'approche plus flexible des employeurs qui permettent le temps partiel.

⁷ Il était de 9,6 % au Canada et de 11,8 % au Québec en 1996.

⁸ Conseil national des aînés, 2011, et Carrière, Y., et al., 2015; rapporté dans Emploi et Développement social Canada (2018), p. 10.

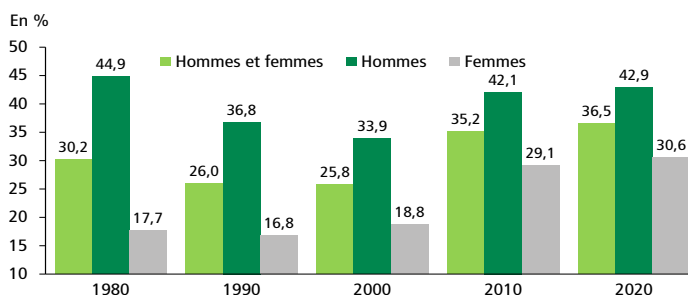
⁹ Une étude récente a montré que le crédit d'impôt pour inciter au prolongement de la vie active instauré par le gouvernement du Québec en 2012 a produit les résultats attendus, J.-M. COUSINEAU et P. TIRCHER, *Une évaluation de l'effet du crédit d'impôt pour la prolongation de carrière*, Université de Sherbrooke, Chaire en fiscalité et en finances publiques, avril 2021, 24 p.

Alors qu'il était d'environ 65 ans à la fin des années 1970, l'âge moyen de la retraite des Canadiens avait diminué à 60,9 ans en 1998, puis il est remonté à 63,6 ans en 2016¹⁰.

Ce revirement d'attitude face à l'âge de la retraite apparaît clairement dans les tendances de long terme du taux d'activité au Canada et au Québec. Ainsi, comme le montre le graphique 2, le taux d'activité des Canadiens et des Canadiennes de 55 ans et plus a progressé de façon notable entre 2000 et 2020 après avoir décliné entre 1980 et 2000. Le phénomène est observable au Québec, mais à des taux d'activité sensiblement moindres que pour l'ensemble du Canada (graphique 3).

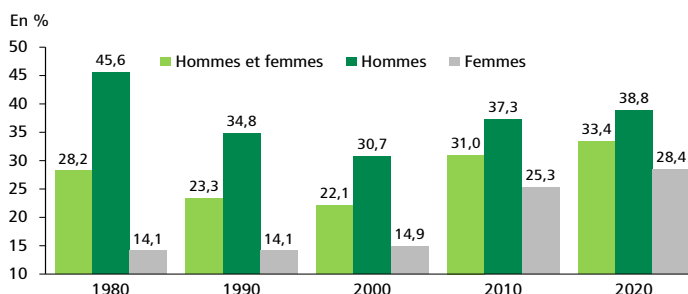
Les graphiques 2 et 3 révèlent aussi une évolution différente entre les deux sexes. En effet, la baisse du taux de participation des Canadiennes de 55 ans et plus a été beaucoup moins prononcée que celle de leurs pendants masculins dans les années 1980, et la hausse subséquente s'est amorcée dès les années 1990 et elle a été proportionnellement plus accentuée.

GRAPHIQUE 2
Canada : les taux d'activité des 55 ans et plus sont en progression depuis le début des années 2000



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 3
Québec : les taux d'activité des 55 ans et plus sont en hausse, mais demeurent inférieurs à ceux du Canada



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

¹⁰ Emploi et Développement social Canada (2018), p. 11.

Les femmes peuvent être incitées à retarder leur retrait du travail pour la simple raison qu'elles ne disposent pas des mêmes moyens financiers. Une [étude](#) révèle en effet que les femmes prennent leur retraite en ayant épargné 30 % de moins que les hommes. Cette différence entre les sexes est attribuable en partie à une rémunération inférieure et aux interruptions de travail en cours de carrière. Comme l'espérance de vie est plus grande pour les femmes, elles doivent travailler, en moyenne, deux ans de plus que les hommes pour disposer d'un revenu suffisant pour leur retraite. Finalement, en 2020, l'écart entre les taux de participation des hommes et des femmes de 55 ans et plus était beaucoup moins important qu'en 1980. Toutefois, le taux d'activité au-delà de 55 ans demeure nettement plus faible chez les femmes que chez les hommes. L'écart tend à diminuer avec les générations les plus jeunes.

Les principaux obstacles

Malgré la remontée notable de la participation des Canadiens de 55 ans et plus au marché du travail depuis une vingtaine d'années, certains d'entre eux ont dû se résoudre à prendre leur retraite malgré leur désir de demeurer en fonction. Plusieurs facteurs peuvent en effet inciter le travailleur âgé à quitter un emploi qu'il aime ou à renoncer à se trouver un nouveau boulot pour se sentir utile, augmenter ses revenus ou simplement pour appartenir à un milieu socioprofessionnel.

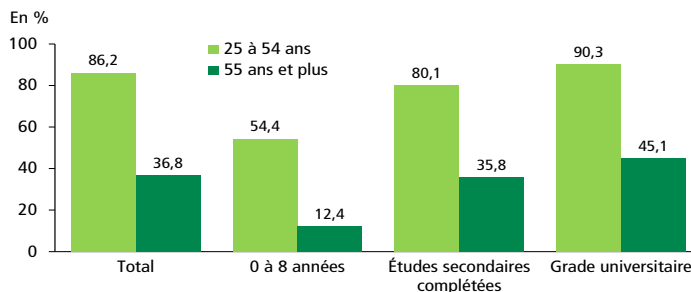
Pour certains, la capacité de résistance au stress s'amenuise avec les années. Passé un certain seuil, certaines personnes ne sont plus en mesure de faire face à la pression des échéances et aux exigences de productivité¹¹.

Par ailleurs, certains employeurs peuvent croire que les travailleurs âgés sont moins productifs, qu'ils courent un risque accru d'accident ou de maladie en milieu de travail ou qu'ils résistent davantage aux changements¹². Ces perceptions peuvent être plus ou moins fondées selon les personnes et les situations en cause, mais il demeure que certains travailleurs expérimentés peuvent devoir affronter un âgisme plus ou moins explicite.

Le manque de scolarité peut aussi être un obstacle à la prolongation de la vie active. Le graphique 4 permet de constater que la participation des Canadiens de 55 ans et plus au marché du travail en 2020 était près de quatre fois plus importante chez les diplômés universitaires (45,1 %) que chez les personnes n'ayant complété que huit années ou moins de scolarité (12,4 %). La situation était sensiblement la même au Québec (graphique 5). Sans surprise, le taux de participation des Canadiens de 55 ans et plus au marché du travail était nettement plus faible que celui des personnes de 25 à 54 ans, et ce, quel que soit le niveau de diplomation.

GRAPHIQUE 4

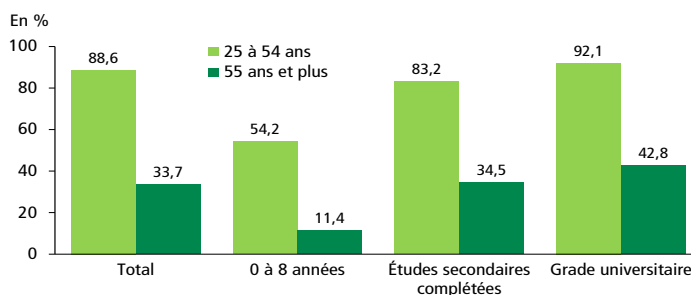
Canada : le taux d'activité est plus élevé chez les diplômés universitaires, même chez les 55 ans et plus



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 5

Québec : le taux d'activité des 55 ans et plus qui ont un diplôme universitaire est plus élevé que les autres



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Même si les travailleurs âgés ont fait des études postsecondaires, leur compétence peut ne plus être reconnue ou ne plus répondre aux normes actuelles dans un secteur donné. Dans certains cas, de nouvelles exigences obligent les travailleurs âgés à détenir des diplômes ou des attestations qui n'existaient pas lorsqu'ils étaient aux études¹³. Ces travailleurs sont ainsi confrontés à l'obligation d'adapter leurs compétences aux exigences techniques et à l'évolution technologique s'ils veulent profiter des emplois dans certains secteurs d'activité les plus dynamiques, voire simplement continuer d'accomplir leurs tâches à la satisfaction de leurs employeurs.

Enfin, la mobilité géographique, tant intraprovinciale qu'entre les provinces, est plus faible chez les travailleurs âgés et peut donc inciter ceux-ci à prendre leur retraite plutôt que d'accepter un transfert ou de chercher un nouvel emploi dans une autre région¹⁴.

¹¹ VAILLES, Francis, [Le stress pousse à la retraite](#), La Presse+, 6 avril 2021.

¹² Emploi et Développement social Canada (2018), p. 12.

¹³ Emploi et Développement social Canada (2018), p. 13.

¹⁴ Emploi et Développement social Canada (2018), p. 14.

Le marché du travail des 55 ans et plus au Canada et dans d'autres pays

Des données publiées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et par le Bureau international du Travail (BIT) permettent de comparer le marché du travail des 55 ans et plus au Canada avec celui d'autres pays. Les derniers chiffres publiés par ces organismes sont ceux de 2019, de sorte qu'il n'est pas possible d'observer les perturbations provoquées par la pandémie de la COVID-19 en 2020 dans le marché du travail des différents pays.

L'âge médian de la main-d'œuvre

Le tableau 4 présente l'âge médian de la main-d'œuvre dans le monde, au Canada, dans huit autres pays retenus pour leur proximité (les États-Unis) ou leur taille comparable à celle du Canada (Royaume-Uni, France, Allemagne, Australie) ou à celle des plus grandes provinces canadiennes (Suède, Belgique) ou, encore, pour l'âge moyen élevé de leur population (Japon). L'Afrique et la Chine y apparaissent également. L'âge médian est celui qui partage en deux le groupe visé. Dans le tableau 4, la valeur indiquée signifie donc que la main-d'œuvre se répartit à parts égales en dessous et au-dessus de l'âge indiqué.

Quelques constats se dégagent pour le Canada, soit que l'âge médian des travailleurs a peu varié entre 2010 (41,1 ans) et 2019 (41,4 ans) et qu'il est sensiblement le même pour les hommes (41,7 ans en 2019) et les femmes (41,0). Les constats sont assez semblables dans les autres pays développés, mais on note tout de même quelques différences par rapport au Canada. Ainsi, l'âge médian de la main-d'œuvre a progressé de façon notable au cours de la dernière décennie en Belgique, en France, en Allemagne et au Japon. Le Japon (46,5 ans) et l'Allemagne (44,5) affichaient les différences supérieures avec le Canada (41,4) les plus élevées en 2019.

Tant le Canada que les huit autres pays développés présentaient des âges médians de leur main-d'œuvre supérieurs à l'ensemble du monde (38,9 ans) en 2019. Dans le cas du Canada (41,4 ans), la différence atteignait 2,5 ans. L'écart était beaucoup plus marqué avec l'Afrique (34,1 ans) puisqu'il atteignait 7,3 ans au cours de cette même année. Par contre, la différence avec la Chine était négligeable, l'âge médian des travailleurs de ce pays surpassant celui du Canada de 0,2 an seulement en 2019.

Enfin, tant dans le monde qu'au Canada et dans les autres pays apparaissant au tableau 4, il n'y a aucune différence importante entre l'âge médian des travailleurs et des travailleuses.

L'importance des personnes de 55 à 74 ans dans la population

Le graphique 6 présente l'importance relative des personnes de 55 à 74 ans dans certains pays. On note que cette importance varie peu d'un pays à l'autre, les deux extrêmes étant le Royaume-Uni (27,7 %) et la Suède (30,5 %). L'analyse plus fine par strates d'âge de cinq ans (tableau 13 à la page 13) montre des différences un peu plus importantes quand on passe à un

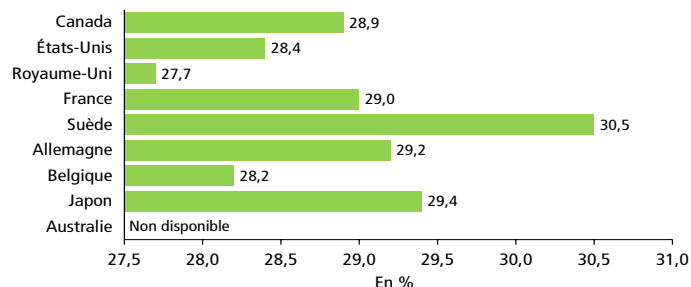
TABLEAU 4
Âge médian de la main-d'œuvre dans différents pays en 2010 et en 2019

EN ANNÉES		HOMMES ET	HOMMES	FEMMES
		FEMMES		
Canada	2010	41,1	41,3	40,9
	2019	41,4	41,7	41,0
Australie	2010	39,4	39,4	39,3
	2019	39,9	39,9	39,9
Belgique	2010	40,8	41,2	40,3
	2019	42,1	42,4	41,9
France	2010	40,8	40,6	41,1
	2019	42,3	42,1	42,6
Allemagne	2010	43,0	43,0	42,9
	2019	44,5	44,2	44,9
Japon	2010	44,2	44,6	43,7
	2019	46,5	46,9	46,0
Suède	2010	41,9	42,0	41,8
	2019	42,2	42,3	42,1
Royaume-Uni	2010	40,7	40,8	40,7
	2019	41,5	41,4	41,5
États-Unis	2010	41,7	41,5	41,9
	2019	41,4	41,4	41,4
Afrique	2010	33,5	33,7	33,3
	2019	34,1	34,3	33,8
Chine	2010	39,1	39,5	38,6
	2019	41,6	42,0	41,0
Monde	2010	37,6	37,5	37,8
	2019	38,9	38,7	39,1

Source : Estimations du Bureau international du Travail

groupe plus âgé. Le cas le plus notable est celui de l'Allemagne, où le groupe des 70 à 74 ans ne représente qu'un peu plus de la moitié de celui des 55 à 59 ans. Partout ailleurs, la différence entre les deux strates est moins prononcée. Au Japon, la différence joue même en faveur des 70 à 74 ans qui, à 7,7 %, représentent une plus grande portion de la population que leurs compatriotes de 55 à 59 ans (6,9 %). Pour leur part, le Canada et les États-Unis affichent des proportions très similaires pour chacune des strates de cinq ans.

GRAPHIQUE 6
L'importance des 55 à 74 ans dans l'ensemble de la population est très semblable



Sources : Organisation de Coopération et de Développement économiques et Desjardins, Études économiques

La part des travailleurs de 55 à 74 ans dans la population active

Il existe des différences notables dans la part que prennent les personnes âgées de 55 à 74 ans dans la population active des différents pays observés. Ainsi, cette part est sensiblement plus importante au Japon (27,3 %) qu'en France (17,3 %) et en Belgique (17,0 %). Au Canada, cette part se situe à mi-chemin (21,1 %) entre ces deux pôles. L'examen des données par strates de cinq ans d'âge (tableau 14 à la page 13) révèle que la participation au marché du travail décline rapidement dans les différents pays lorsque l'on passe à un groupe d'âge plus avancé. À cet égard, ce sont les Belges et les Français qui se retirent le plus abruptement de la vie active. Chez eux, la participation au marché du travail passe de 11,2 % chez les 55 à 59 ans à 0,3 % chez les 70 à 74 ans. À l'inverse, les différences sont nettement moins marquées d'une strate à l'autre au Japon. Tout comme pour les données démographiques illustrées au graphique 6, le Canada et les États-Unis affichent des données assez semblables et se situent au centre du peloton.

Le taux d'activité

Le tableau 5 présente le taux d'activité de différents groupes d'âge de 55 à 74 ans au Canada et dans les huit autres pays de l'OCDE. Il inclut également le taux d'activité pour l'ensemble des 37 pays membres de l'OCDE.

Le premier constat qui se dégage du tableau est que le taux d'activité de la strate des 55 à 59 ans est inférieur à celui de la cohorte plus jeune des 25 à 54 ans. La baisse est marquée partout, soit 10 points de pourcentage ou plus, sauf en Suède (2,2 points) et au Japon (4,2 points). Ensuite, comme il faut s'y attendre, le taux d'activité diminue rapidement lors du passage d'une tranche d'âge à une autre plus élevée. La Belgique et la France affichent les chutes les plus prononcées à cet égard, alors que la baisse est beaucoup plus modérée au Japon. Le taux d'activité des Canadiens pour les moins de 65 ans est assez semblable à celui de l'ensemble de l'OCDE. Cependant, les Japonais demeurent nettement plus actifs que les Canadiens peu importe le groupe d'âge. Dans la strate des 55 à 59 ans, les Canadiens (75,8 %) tirent de l'arrière non seulement par

TABLEAU 5

Le taux d'activité des personnes de 55 à 74 ans différents pays

EN %	25 À 54 ANS	55 À 59 ANS	60 À 64 ANS	65 À 69 ANS	70 À 74 ANS
Canada	87,4	75,8	56,9	28,8	14,1
États-Unis	82,5	72,9	57,5	34,3	19,8
Royaume-Uni	86,7	76,8	58,0	23,5	10,3
France	87,4	77,1	35,4	7,8	3,0
Suède	91,2	89,0	73,8	25,0	11,2
Allemagne	88,0	83,8	63,7	18,1	8,2
Belgique	84,8	72,3	34,4	5,8	2,6
Japon	87,9	83,7	71,9	49,5	32,6
Australie	84,9	74,9	58,5	29,0	nd
OCDE	82,8	73,5	54,4	34,3	16,9

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques; nd : non disponible
Source : OCDE

rapport aux Japonais (83,7 %), mais également par rapport aux Allemands (83,8 %) et surtout aux Suédois (89,0 %). Ces deux derniers groupes nationaux sont également très actifs dans la strate des 60 à 64 ans, mais leur taux d'activité baisse brusquement entre 65 et 74 ans.

Le taux de chômage

Le tableau 6 indique l'importance du groupe des 55 à 74 ans parmi les travailleurs en chômage dans les différents pays observés. Le Japon ressort encore une fois comme le pays où cette importance est la plus élevée (23,5 %) et la Belgique, celui où elle est la plus faible (12,6 %). Le Canada affiche le deuxième taux le plus haut (19,1 %), mais il demeure éloigné de celui du Japon.

Afin d'apprécier dans quelle mesure les travailleurs de 55 à 74 ans sont plus ou moins affectés que le reste de la population active, il faut mettre leur part du chômage en relation avec leur part de la population active. C'est ce que fait l'indice d'incidence relative du chômage (IRC) apparaissant au tableau 6, dans la dernière colonne à droite. Cet indice est inférieur à 1,00 dans

TABLEAU 6

Part des 55 à 74 ans dans les travailleurs en chômage dans différents pays en 2019

EN %	55 À 59 ANS	60 À 64 ANS	65 À 69 ANS	70 À 74 ANS	55 à 74 ANS	IRC*
Canada	8,7	7,3	2,3	0,8	19,1	0,91
États-Unis	6,8	5,0	2,8	1,5	16,1	0,73
Royaume-Uni	7,0	5,1	1,2	0,3	13,6	0,69
France	8,5	4,4	0,4	0,1	13,4	0,77
Suède	6,5	5,4	0,9	0,4	13,2	0,63
Allemagne	10,0	8,0	0,7	0,1	18,8	0,80
Belgique	8,1	4,2	0,3	0,0	12,6	0,74
Japon	7,4	7,4	6,2	2,5	23,5	0,86
Australie (2018)	6,5	4,9	0,9	nd	nd	nd

nd : non disponible; * Incidence relative du chômage des 55-74 ans (part du chômage/part de la population active).
Sources: Organisation de coopération et de développement économiques et Desjardins, Études économiques

les neuf pays examinés, ce qui atteste que, partout, le groupe des 55 à 74 ans est proportionnellement moins touché par le chômage que le reste de la population active. Le Canada se distingue comme étant le pays du groupe où l'indice est le plus élevé. Les travailleurs canadiens de 55 à 74 ans étaient donc davantage victimes du chômage en 2019 que leurs homologues des huit autres pays.

À la lumière de ces observations...

Ce survol de la démographie et du marché du travail dans quelques pays montre un bon nombre de similitudes. L'analyse comparative révèle tout de même quelques distinctions notables. Ainsi, le Japon apparaît nettement comme le pays où les travailleurs âgés sont les plus présents dans la population active y compris dans la strate des travailleurs de plus de 70 à 74 ans. À l'inverse, c'est en France et en Belgique que la participation au marché de travail des personnes de 55 ans et plus est la plus faible. Pour leur part, les Allemands et les Suédois demeurent très actifs entre 55 et 64 ans.

Pour la plupart des variables considérées, le Canada se situe dans la moyenne. Il se distingue toutefois par la forte incidence du chômage chez les Canadiens âgés de 55 à 74 ans. Par ailleurs, même si le taux d'activité des Canadiens des 55 ans et plus a progressé au cours des dernières décennies, celui-ci demeure inférieur aux autres pays dans les différentes strates d'âge, ce qui indique que des avancées à cet égard sont encore possibles, notamment pour les strates d'âge supérieures à 64 ans.

Le marché du travail des 55 ans et plus dans les provinces canadiennes

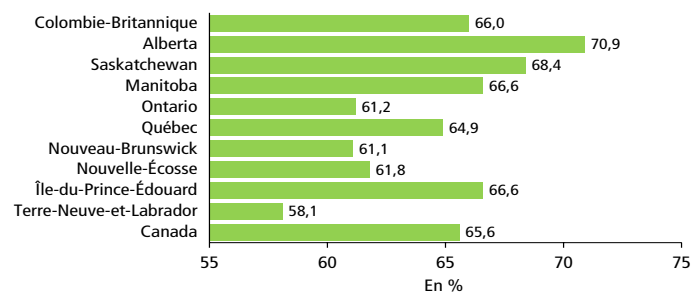
Le taux d'activité

Les graphiques 7 et 8 présentent le taux d'activité des personnes de 15 ans et plus et celui des 55 ans et plus dans les provinces canadiennes en 2019¹⁵. On note que pour l'ensemble du Canada, le taux d'activité des personnes de 55 ans et plus (37,9 %) est nettement inférieur à celui de l'ensemble de la population de 15 ans et plus (65,6 %). Le détail des données pour les hommes et les femmes indique les Canadiennes de 55 ans et plus sont moins présentes sur le marché du travail (32,3 %) que les hommes du même âge (44,0 %). Pour plus de détails, voir le tableau 15 à la page 13. Toutefois, cet écart entre les sexes n'est pas une caractéristique particulière de ce groupe d'âge puisqu'il est sensiblement identique chez l'ensemble des travailleurs et travailleuses de 15 ans et plus.

Le graphique 8 illustre les écarts entre les provinces quant aux taux d'activité de leurs résidents de 55 ans et plus. L'écart le plus important à cet égard est celui entre Terre-Neuve-et-Labrador (31,9 %) et l'Alberta (44,6 %). Dans la plupart des autres provinces le taux d'activité s'écarte peu de celui de l'ensemble du

GRAPHIQUE 7

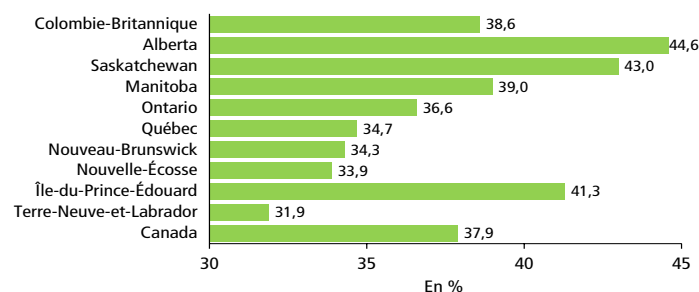
Canada : le taux d'activité des 15 ans et plus se situait entre 58,1 % et 70,9 % selon la province, en 2019



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 8

Canada : le taux d'activité des 55 ans et plus oscillait entre 31,9 % et 44,6 %, en 2019



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Canada (37,9 %). Au Québec (34,7 %) et en Ontario (36,6 %), les taux d'activité sont un peu inférieurs au taux d'activité canadien.

Le tableau 7 à la page 10 indique que le taux d'activité diminue rapidement au fur et à mesure que l'on passe à une strate d'âge supérieure. Cette baisse est plus marquée au Québec et dans les provinces de l'Atlantique, exception faite de l'Île-du-Prince-Édouard. À l'inverse, en Saskatchewan et en Alberta, les taux d'activité des strates de 65 à 69 ans et des 70 ans et plus se situent nettement au-dessus du taux de l'ensemble du Canada.

Le taux d'emploi

Le taux d'emploi pour un groupe donné correspond au nombre de personnes au travail exprimé en pourcentage de la population de ce groupe. La différence entre le taux d'emploi et le taux d'activité s'explique par le nombre de personnes en chômage. Le tableau 8 à la page 10 conduit sensiblement aux mêmes observations que le tableau 7 quant à la position relative des provinces et aux différences entre les hommes et les femmes. Ainsi, exception faite de l'Île-du-Prince-Édouard, le taux d'emploi affiche une tendance générale à la hausse au fur et à mesure que l'on passe de l'est vers l'ouest jusqu'à l'Alberta, à l'intérieur du

¹⁵ Statistique Canada ne publie pas d'informations détaillées sur la population active des territoires canadiens (Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut).

TABLEAU 7
Le taux d'activité par strates d'âge en 2019

EN %	55 À 59 ANS	60 À 64 ANS	65 À 69 ANS	70 ANS ET PLUS*
Canada	75,4	56,1	28,2	8,0
Terre-Neuve-et-Labrador	69,3	47,7	21,3	5,3
Île-du-Prince-Édouard	77,3	64,0	33,3	10,2
Nouvelle-Écosse	70,8	51,4	23,9	6,7
Nouveau-Brunswick	72,5	53,3	21,6	7,2
Québec	75,3	51,5	23,4	6,1
Ontario	74,8	57,4	28,7	8,3
Manitoba	77,5	56,7	29,2	8,7
Saskatchewan	78,7	60,8	36,4	12,1
Alberta	77,7	62,5	36,3	10,5
Colombie-Britannique	76,2	57,4	30,5	8,6

* Des données distinctes ne sont pas publiées pour la strate des 70 à 74 ans.
Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Canada. Ce taux est plus faible en Colombie-Britannique, mais il y demeure supérieur à la moyenne canadienne. Ces observations sont valables tant pour les personnes de 55 ans et plus que pour celles de 15 ans et plus.

Le taux de chômage

Le taux de chômage pour un groupe donné correspond au nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active de ce groupe.

Le tableau 9 permet de constater qu'en 2019, à l'échelle canadienne, les travailleurs de 55 ans et plus étaient un peu moins victimes du chômage (5,1 %) que l'ensemble des travailleurs de 15 ans et plus (5,7 %) au pays. Ce taux inférieur pour le groupe des 55 ans et plus pourrait s'expliquer par le fait que les personnes de ce groupe d'âge peuvent, davantage que les plus jeunes, décider de se retirer du marché du travail

TABLEAU 8
Le taux d'emploi des Canadiens selon les provinces en 2019

EN %	HOMMES ET FEMMES		HOMMES		FEMMES	
	15 ans et plus	55 ans et plus	15 ans et plus	55 ans et plus	15 ans et plus	55 ans et plus
Canada	61,9	35,9	65,8	41,6	58,0	30,8
Terre-Neuve-et-Labrador	50,9	27,3	53,3	31,3	48,6	23,5
Île-du-Prince-Édouard	60,8	37,0	63,1	41,5	58,6	32,9
Nouvelle-Écosse	57,2	31,6	59,2	35,7	55,3	28,0
Nouveau-Brunswick	56,2	31,1	58,6	35,5	53,9	27,1
Québec	61,5	32,9	64,7	38,4	58,4	27,9
Ontario	61,2	36,6	65,5	42,5	57,1	31,3
Manitoba	63,0	37,6	67,9	44,2	58,2	31,5
Saskatchewan	64,6	41,3	69,7	48,5	59,5	34,6
Alberta	66,0	41,4	70,6	47,2	61,4	36,0
Colombie-Britannique	62,9	36,9	66,7	42,2	59,2	32,1

Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

TABLEAU 9
Le taux de chômage des Canadiens selon les provinces en 2019

EN %	HOMMES ET FEMMES		HOMMES		FEMMES	
	15 ans et plus	55 ans et plus	15 ans et plus	55 ans et plus	15 ans et plus	55 ans et plus
Canada	5,7	5,1	6,1	5,4	5,3	4,7
Terre-Neuve-et-Labrador	12,3	14,5	14,3	16,9	9,9	11,3
Île-du-Prince-Édouard	8,8	10,6	10,6	12,7	6,5	8,1
Nouvelle-Écosse	7,4	6,6	8,5	7,4	6,3	5,6
Nouveau-Brunswick	8,1	9,4	9,6	10,7	6,5	7,9
Québec	5,1	5,2	5,7	5,6	4,5	4,7
Ontario	5,6	4,2	5,8	4,2	5,5	4,2
Manitoba	5,3	3,7	5,9	3,9	4,8	3,4
Saskatchewan	5,6	3,8	5,6	3,7	5,5	3,9
Alberta	7,0	7,2	7,6	8,4	6,2	5,7
Colombie-Britannique	4,7	4,2	4,7	4,2	4,7	4,3

Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

s'ils ont peu d'espoir de se trouver un emploi correspondant à leurs attentes. Par ailleurs, le taux de chômage des femmes de 55 ans et plus était inférieur à celui des hommes du même groupe d'âge dans toutes les provinces, à l'exception de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique, où il était légèrement supérieur à celui des hommes.

Avec un taux de chômage de 5,2 % chez les 55 ans et plus, le Québec se situait très près du taux de chômage de l'ensemble du Canada. Pour leur part, les provinces de l'Atlantique affichaient toutes un taux de chômage supérieur au taux canadien pour le même groupe d'âge avec un sommet de 14,5% à Terre-Neuve-et-Labrador. Dans ce dernier cas, ce taux de chômage élevé des 55 ans et plus pourrait résulter en partie des difficultés et des importantes fluctuations du secteur de l'exploitation pétrolière. Le même facteur explicatif pourrait rendre compte du taux relativement élevé du taux de chômage du groupe des 55 ans et plus en Alberta (7,2 %).

En somme

De façon générale les personnes de 55 ans et plus sont plus actives sur le marché du travail dans les provinces de l'Ouest que dans celles de l'Atlantique. Les Québécois et les Ontariens de ce groupe d'âge se situent entre ces deux pôles. Pour certaines variables, l'Île-du-Prince-Édouard fait cependant exception à cette règle. De même, la participation des personnes de 55 ans et plus au marché du travail est un peu moins élevée en Colombie-Britannique que dans les provinces des Prairies, bien qu'elle soit supérieure à celle des provinces du Centre et de l'Atlantique.

Une autre observation générale est que, comme dans les pays ayant fait l'objet de l'analyse précédente, les femmes de 55 ans et plus sont moins présentes sur le marché du travail que les hommes du même groupe d'âge, et ce, dans toutes les provinces.

Les 55 ans et plus : une part importante de la population active

Au cours des dernières décennies, la population canadienne a vieilli sous le double effet d'une baisse de la fécondité et d'une longévité accrue. Ce vieillissement s'est manifesté partout, mais il a été plus accentué au Québec et dans les provinces de l'Atlantique que dans les autres provinces et dans les Territoires. Cette évolution de la démographie canadienne a fait en sorte que les travailleurs de 55 ans et plus représentent maintenant une part plus importante de la population active que ce n'était le cas il y a dix ans ou plus. La présence accrue des travailleurs plus âgés dans la main-d'œuvre résulte aussi du fait que, davantage que ceux qui les ont précédés au même stade de la vie, ils ont eu tendance au cours des dernières années à prolonger leur vie active, soit dans le même emploi, soit pour relever un nouveau défi professionnel.

L'allongement de la vie active est bienvenu puisqu'il contribue à atténuer la rareté de la main-d'œuvre qui affecte plusieurs secteurs d'activité économique. Il aide aussi à atténuer les pressions sur les finances publiques et les régimes de retraite qui résultent du vieillissement de la population.

Bien que les travailleurs âgés canadiens aient nettement prolongé leur vie active depuis une vingtaine d'années, l'exemple d'autres pays, dont le Japon, l'Allemagne, la Suède et les États-Unis, montre qu'il est possible de retarder davantage l'âge de la retraite. Pour plusieurs Canadiens de 55 ans ou plus, cela pourrait exiger de se familiariser avec des façons de faire différentes et les nouvelles technologies qui transforment un grand nombre de milieux de travail.

L'incertitude et les investissements (financiers, en temps, etc.) que peut représenter une telle adaptation pourraient inciter les travailleurs qui jouissent d'un coussin financier suffisant à quitter pour la retraite. Certains gouvernements ont mis en place des incitatifs fiscaux pour retenir les travailleurs plus âgés ces dernières années. Toutefois, étant donné le contexte de pénuries de main-d'œuvre et les effets encore inconnus de la pandémie sur la volonté des travailleurs plus âgés de rester actifs (encadré à la page 12), il est possible que de nouveaux incitatifs soient nécessaires.

ENCADRÉ

L'année 2020 : premiers effets de la pandémie observés

Il est difficile, à ce moment-ci, de tirer des conclusions de l'effet de la pandémie de COVID-19 sur la participation des 55 ans et plus au marché du travail. Toutefois, quelques observations peuvent être faites.

À l'image des 15 ans et plus, les 55 ans et plus ont vu leur taux d'activité diminuer l'an dernier au Canada. Cette baisse a été de 1,5 point de pourcentage pour le premier groupe et de 1,1 point pour le second. Chez les 55 ans et plus, c'est à Terre-Neuve-et-Labrador (-3,4 points), en Alberta (-2,8) et en Saskatchewan (-2,4) où les baisses les plus importantes ont été observées. Il s'agit, sans surprise, des provinces associées le plus étroitement à l'exploitation des ressources énergétiques pétrolières, dont les prix se sont temporairement effondrés en raison de la récession économique mondiale.

TABLEAU 10

Canada : Taux d'activité en 2019 et en 2020

EN % (SAUF SI INDIQUÉ)	15 ANS ET PLUS	55 ANS ET PLUS
2019	65,6	37,9
2020	64,1	36,8
Variation (point de %)	-1,5	-1,1

Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

De la même façon, le taux d'emploi a pris un pas de recul, mais de plus grande ampleur que le taux d'activité. Pour les 15 ans et plus et les 55 ans et plus, les baisses observées ont été respectivement de -3,9 et -2,0 points de pourcentage. Encore une fois, ce sont dans les provinces de Terre-Neuve-et-Labrador (-3,9 points), de l'Alberta (-3,9) et de la Saskatchewan (-3,2) où l'on a noté les diminutions les plus importantes chez le groupe des 55 ans et plus.

Le taux de chômage a augmenté dans les deux catégories d'âge. Il a crû de 3,8 points de pourcentage pour les 15 ans et plus et de 2,8 points pour les 55 ans et plus. Cinq provinces comptaient une hausse plus élevée ou égale à celle de la moyenne canadienne pour les 55 ans et plus. Il s'agit de Terre-Neuve-et-Labrador (+3,7 points de pourcentage), du Québec, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique (toutes à 3,3) et de l'Ontario (+2,8).

TABLEAU 11

Canada : taux d'emploi en 2019 et en 2020

EN % (SAUF SI INDIQUÉ)	15 ANS ET PLUS	55 ANS ET PLUS
2019	61,9	35,9
2020	58,0	33,9
Variation (point de %)	-3,9	-2,0

Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

TABLEAU 12

Canada : taux de chômage en 2019 et en 2020

EN % (SAUF SI INDIQUÉ)	15 ANS ET PLUS	55 ANS ET PLUS
2019	5,7	5,1
2020	9,5	7,9
Variation (point de %)	3,8	2,8

Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Que peut-on dire à la lumière de ces observations? Les 55 ans et plus n'ont pas été épargnés par le ralentissement économique : les taux d'activité et d'emploi ont fait un pas en arrière en 2020. Il s'agit d'un bris dans la tendance à la hausse observée depuis des années dans les taux d'activité et d'emploi. Le taux de chômage, lui, a augmenté. Il sera intéressant de voir combien de temps il faudra pour récupérer le terrain perdu. Les 55 ans et plus s'en sont tout de même mieux tirés que l'ensemble des 15 ans et plus en ce qui a trait à la hausse du taux de chômage. Il faut dire que les jeunes comptent pour une part importante de la main-d'œuvre dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration ainsi que dans le commerce de détail. Ces activités ont été particulièrement éprouvées durant la pandémie. On peut aussi se demander si celle-ci aura découragé des travailleurs et des chercheurs d'emplois de 55 ans et plus de demeurer actifs. Cependant, au moment d'écrire ces lignes, le niveau de l'emploi n'a pas tout à fait rejoint celui de février 2020 pour l'ensemble du marché du travail au Canada et de nombreux secteurs d'activité font état d'une pénurie de travailleurs. Cela pourrait encourager les 55 ans et plus à continuer d'exercer leurs fonctions actuelles, pour certains, à embrasser une nouvelle carrière ou, pour d'autres, à rejoindre de nouveau les rangs du marché du travail.

Annexe I

TABLEAU 13
Importance de la population de 55 à 74 ans d'âge dans différents pays

EN % DE LA POPULATION TOTALE	55 À 59 ANS	60 À 64 ANS	65 À 69 ANS	70 À 74 ANS	55 À 74 ANS
Canada	8,7	8,0	6,7	5,5	28,9
États-Unis	8,3	8,0	6,7	5,4	28,4
Royaume-Uni	8,2	7,0	6,3	6,2	27,7
France	8,0	7,6	7,2	6,2	29,0
Suède	8,1	7,6	7,3	7,5	30,5
Allemagne	9,5	7,9	6,8	5,0	29,2
Belgique	8,4	7,6	6,5	5,7	28,2
Japon	6,9	6,8	8,0	7,7	29,4
Australie	7,5	6,7	6,0	nd	nd

nd : non disponible

Sources : Organisation de coopération et de développement économiques et Desjardins, Études économiques

TABLEAU 14
Part des travailleurs de 55 à 74 ans dans la population active de différents pays

EN %	55 À 59 ANS	60 À 64 ANS	65 À 69 ANS	70 À 74 ANS	55 À 74 ANS
Canada	10,1	6,9	2,9	1,2	21,1
États-Unis	9,6	7,2	3,6	1,7	22,1
Royaume-Uni	9,9	6,4	2,3	1,0	19,6
France	11,2	4,8	1,0	0,3	17,3
Suède	9,9	7,6	2,5	1,1	21,1
Allemagne	12,8	8,1	2,0	0,7	23,6
Belgique	11,2	4,8	0,7	0,3	17,0
Japon	9,4	7,4	6,4	4,1	27,3
Australie	8,5	5,9	2,6	nd	nd

nd : non disponible; * Indice de participation relative des 55 à 69 ans (part dans la population active/part dans la population totale).

Sources : Organisation de coopération et de développement économiques et Desjardins, Études économiques

TABLEAU 15
Le taux d'activité des Canadiens selon les provinces en 2019

EN %	HOMMES ET FEMMES		HOMMES		FEMMES	
	15 ans et plus	55 ans et plus	15 ans et plus	55 ans et plus	15 ans et plus	55 ans et plus
Canada	65,6	37,9	70,1	44,0	61,3	32,3
Terre-Neuve-et-Labrador	58,1	31,9	62,3	37,7	54,0	26,5
Île-du-Prince-Édouard	66,6	41,3	70,7	47,6	62,7	35,7
Nouvelle-Écosse	61,8	33,9	64,7	38,6	59,0	29,7
Nouveau-Brunswick	61,1	34,3	64,8	39,7	57,7	29,3
Québec	64,9	34,7	68,6	40,6	61,1	29,3
Ontario	61,2	36,6	65,5	42,5	57,1	31,3
Manitoba	66,6	39,0	72,1	46,0	61,1	32,6
Saskatchewan	68,4	43,0	73,8	50,4	63,0	36,0
Alberta	70,9	44,6	76,4	51,5	65,5	38,1
Colombie-Britannique	66,0	38,6	70,0	44,1	62,1	33,5

Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Annexe 2

Bibliographie et sources des tableaux

- Claude CASTONGUAY et Mathieu LABERGE, *La longévité : une richesse*, Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), janvier 2010, 113 p.
- J.-M. COUSINEAU et P. TIRCHER, *Une évaluation de l'effet du crédit d'impôt pour la prolongation de carrière*, Université de Sherbrooke, Chaire en fiscalité et en finances publiques, avril 2021, 24 p.
- Commission nationale sur la participation au marché du travail des travailleuses et travailleurs expérimentés de 55 ans et plus, *Le vieillissement de la main-d'œuvre et l'avenir de la retraite : des enjeux pour tous, un effort de chacun*, 2011, 26 p.
- Emploi et Développement social Canada, *Promouvoir la participation des canadiens âgés au marché du travail - Initiatives prometteuses*, mai 2018, 70 p.
- Institut de la Statistique du Québec, *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2016-2066*, 23 juillet 2019, 86 p.
- Laurent MARTEL, *Population active du Canada et de ses régions : projections jusqu'en 2036*, Statistique Canada, 20 mars 2019, 20 p.